**DELIBERATIONS DU BUREAU DU 28 MAI 2009**

- **Programme de Travaux Départemental 2009 – 2ème tranche** : conformément à la convention triennale 2007-2009, approbation des programmes :

Travaux	Montant HT	Subvention Conseil Général
d'enfouissement	1 362 000	544 800
Mise en lumière bâtiments	26 000	9 200
Economie d'énergie	249 800	82 740

- **Contrat d'aménagement de Bourg (CCAB) :**

Nouveaux contrats	Montant travaux Eclairage Public HT	Participation SIEGA
BUSSET	56 850	19 845
CERILLY	24 512	7 000
Deuxième contrat		
LAPALISSE	220 260	66 141
Avenant		
SAINT HILAIRE	166 000	58 100
TOULON SUR ALLIER	232 838	81 493
Avenant 2		
BRESNAY	105 178	25 018
Avenant 3		
EBREUIL	77 093	25 795

Des avenants pour PREMILHAT, MEAULNE, SAINT SORNIN concernent des modifications de programme sans incidence financière pour le SIEGA.

Dépotes de réseaux :

Commune	Réseau	Motif
YZEURE	155 m BT issu Poste « Tuilerie Marcelange »	Vol cuivre
AGONGES	180 m issu poste « Brosse »	Demande Maire
GENNETINES	700 m issu poste « Les Ourdins »	Demande propriétaire maison en ruine
TRONGET	550 m issu poste « Chapussière »	Demande Maire
LODDES	630 m issu poste « Méchin »	Vol cuivre
SAINT VOIR	250 m issu poste « Saint Voir »	Vol cuivre

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 16 JUIN 2009**1. STATUTS**

L'adhésion de 4 nouvelles communautés de communes est approuvée : Bocage Sud, Le Donjon Val Libre, Pays d'Huriel, Pays de Marcillat en Combraille.

2. FINANCES

Décision modificative n°1 sur les budgets 2009 :

- Rectification d'un écart entre le budget annexe 'énergie renouvelable' et le budget général,
- Rectification de l'inscription budgétaire de la valeur de cession des véhicules qui passe du fonctionnement à l'investissement. Ces véhicules sont repris par le vendeur des véhicules de remplacement ou vendus à des tiers pour un montant supérieur .
- Dépense supplémentaire de 25 000 € sur le budget éclairage public pour la digitalisation du réseau sur Lapalisse.

3. CONTRIBUTION DES ADHERENTS

Un complément de cotisation 2009 de 18 137 € est demandé à Domérat qui a déjà budgétisé les travaux d'économie d'énergie sur l'éclairage en cours.

4. PERSONNEL

- un mandat est donné au Président pour habilitier certains agents du syndicat au contrôle de concession et au contrôle de la perception de la taxe syndicale sur l'électricité

5. CONGRES DE LA FNCCR

Le Congrès de la FNCCR se déroule à Annecy du 22 au 25 septembre 2009. Le SIEGA participera à cette manifestation avec une délégation de 4 élus et 4 fonctionnaires sachant que 5 personnes par syndicat sont invitées par la fédération. Une dérogation au remboursement des frais d'hébergement limités actuellement à 60€ la nuit est autorisée.

DELIBERATIONS DU BUREAU DU 15 SEPTEMBRE 2009

- **Contrat Communaux d'Aménagement de Bourg (CCAB)** : approbation

Nouveaux contrats	Montant total HT	Participation SIEGA
BESSON	54 300	19 005
VERNEIX	84 000	18 375

Des avenants pour HAUTERIVE, MARIOL et SAINT GERMAIN DES FOSSES concernent des modifications de programme, sans incidence financière pour le SIEGA.

- **Dépôts de réseaux** :

Commune	Réseau	Motif
AGONGES	225 m BT issu poste Lafond	Travaux de restructuration HTA
ST GERAND LE PUY et MONTAIGU LE BLIN	610 m BT issu poste Chantègre	Demande ERDF

- **Programme de Travaux Départemental 2009 – 3ème tranche** : conformément à la convention triennale 2007-2009, approbation des programmes :

Travaux	Montant HT	Subvention Conseil Général
d'enfouissement	1 170 500	468 200
Mise en lumière bâtiments	25 000	9 200
Economie d'énergie	224 200	67 260

DELIBERATIONS DU BUREAU DU 1^{er} OCTOBRE 2009

- La proposition de la commission d'appel d'offres pour le marché de maintenance d'éclairage public est approuvée.
Lot géographique MEX1 : entreprise CEE Allier
Lot géographique MEX2 : Entreprise CEME
Lot géographique MEX3 : Entreprise VIGILEC
Lot géographique MEX4 : Entreprise ETDE
- La réalisation d'une étude de faisabilité réseau de chaleur bois énergie à Vallon en Sully est approuvée et mandat est donné au président pour la recherche de subventions auprès du conseil régional, du conseil général et de l'ADEME.

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 1^{er} OCTOBRE 2009

1. STATUTS

Le Comité approuve l'adhésion des communautés de communes suivantes :

- * Bassin de Gannat
- * Bocage Sud
- * Commeny – Nérès les Bains
- * Le Donjon Val Libre
- * Pays de Lapalisse
- * Pays de Marcillat en Combraille
- * Région de Montmarault
- * Val de Besbre Sologne Bourbonnaise
- * Val de Cher

Sous réserve de la consultation des adhérents du SIEGA, 10 communautés de communes (avec Sioule Colette et Bouble) seront adhérentes au SIEGA et à la compétence éclairage public.

2. DECISION MODIFICATIVE

La décision modificative concerne la modulation de l'emprunt sur le budget énergies renouvelables et l'inscription en recettes et dépenses de 250 000 €

3. ADHESION A L'ATDA

L'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA) assure une veille juridique de l'actualité des collectivités pour 100€par an.

4. INDEMNITES DE CONSEIL AU TRESORIER

Le Comité approuve les indemnités de conseil du trésorier en matière budgétaire, économique, financière et comptable à Mme SIVADE pour la période du 1^{er} au 31 août 2009 et à M. LORREN à partir du 1^{er} septembre 2009.

5. QUESTIONS DIVERSES

Le rapport d'activité 2008 est présenté point par point à l'assemblée. Il est consultable sur le site internet www.siega.fr/publications.

DELIBERATIONS DU BUREAU DU 27 OCTOBRE 2009 :

- **Approbation des Contrats Communaux d'Aménagement de Bourg (CCAB) :**

1ers contrats

	Montants HT	Participation SIEGA
CHARMES	110 000	25 430
HERISSON	122 000	37 555

2^{ème} contrat

	Montants HT	Participation SIEGA
DEUX CHAISES	31 500	11 025

Avenants n°1

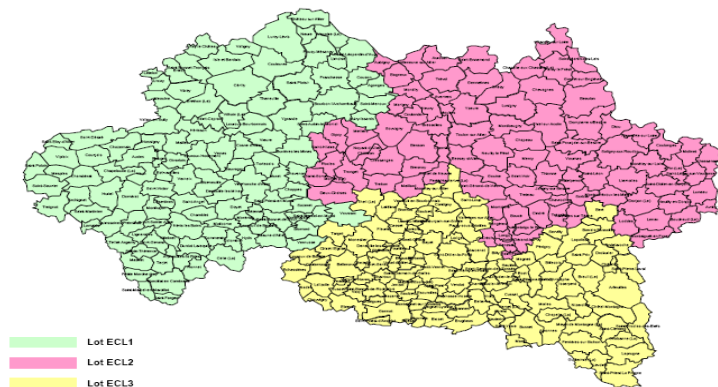
	Montants HT	Participation SIEGA
AUTRY ISSARDS	45 000	13 125
BUXIERES LES MINES	141 700	35 327

Les avenants pour COULANGES, MEILLARD (2^{ème} contrat), SAINT PRIEST EN MURAT, TERJAT, et THENEUILLE concernent des modifications de programme, sans incidence financière pour le SIEGA.

- **Approbations des Marchés de travaux neuf en éclairage public :**

10 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 5 ont proposé une offre. Après examen des offres par la commission d'appel d'offres du même jour, le Bureau a autorisé le président à signer les marchés avec les entreprises retenues. La répartition se faisant par lot géographique.

	Attributaire	Estimation SIEGA	Prix de l'offre	Variation
ECL 1	CEE Allier	1.252.877,95	1.242.611,52	- 0,82 %
ECL 2	CEME	1.252.877,95	1.244.706,88	- 0,66 %
ECL 3	VIGILEC	1.252.877,95	1.241.912,81	- 0,88 %



- **Approbation d'une convention tripartite relative aux travaux d'aménagement de la place Marianne de Saint Christophe :**

Suite à l'aménagement de la place Marianne à Saint Christophe, un poste de distribution a été installé par erreur en domaine privé. Le coût élevé d'une dépose (40 000 €) a poussé les protagonistes – commune, communauté de communes et SIEGA – à négocier avec le propriétaire du terrain. La convention règle ces détails techniques et financiers, le coût de cette opération pour le syndicat ne dépassera pas 7 000 €

DELIBERATIONS DU BUREAU DU 24 NOVEMBRE 2009

- **Approbation de la convention pour l'exploitation du générateur photovoltaïque en toiture du centre culturel de COSNE D'ALLIER :**

cette convention a déjà été approuvée par le conseil municipal de la commune, elle est sur le même modèle que celle de BELLENAVES excepté l'article concernant la redevance d'exploitation. En effet, le coût du projet engendre un résultat d'exploitation estimé proche de 0 et donc une concertation à horizon 10 ans pour évaluer l'éventuel intéressement de la commune.

DELIBERATIONS DU COMITE DU 9 DECEMBRE 2009

1. Complément de cotisations 2009 pour 4 communes :

AVERMES, BRESNAY, DOMERAT, LAMAIDS ont demandé à payer leurs contributions aux travaux d'éclairage public 2009 sur 2009 : celles-ci viennent donc en complément des contributions votées le 9 décembre 2008.

2. Décisions modificatives N°2 sur les Budgets Général et Eclairage Public :

Budget général : prévision des crédits pour la provision pour litige (TVA sur extension payées par les particuliers, avec rappel depuis 2006), 200 000€ déjà votés et 200 000€ supplémentaires financés par des recettes exceptionnelles encaissées (vente de cuivre, régularisation des Intérêts Courus non Echus).

Budget Annexe Eclairage Public : crédits supplémentaires de 20 000€ liés à l'achèvement de la numérisation des plans et données d'éclairage public, financés par une diminution de crédits en remboursement d'emprunts.

3. Débat d'orientations budgétaires 2010 :

Les Travaux : le SIEGA pourra engager à nouveau près de 21 000 000€ de travaux en 2010

Par ailleurs, les entreprises titulaires des marchés du SIEGA suivent bien les délais.

En ce qui concerne les actions nouvelles, le Comité acte que des critères sont nécessaires à la poursuite des projets photovoltaïques. En dehors de ces critères, le SIEGA se limitera à aider au montage du dossier.

Des créations de poste seront indispensables à court terme, mais bien sûr en fonction des finances du syndicat.

Un observatoire au niveau national, créé par la FNCCR, va bientôt afficher les missions et les niveaux de compétence des syndicats départementaux avec les effectifs de chacun.

Cet outil de comparaison permettra de situer le SIEGA.

4. Ouverture des crédits d'investissements 2010 :

Ouverture du quart crédits nouveaux ouverts l'année précédente en investissement.

5. Montant de la ligne de trésorerie 2010 :

Le montant maximal de la ligne de trésorerie pouvant être ouvert sur l'année est fixé par le comité syndical à 5 000 000€

6. Contributions 2010 des adhérents : tableau sur site.

Les contributions sur travaux, désormais inscrites en section de fonctionnement des communes et du SIEGA, peuvent être étalées au dessus de 5 000€ sur 5 ou 15 ans, à la demande des communes

L'équilibre exact entre contributions étalées et annuités de l'emprunt correspondant sera réalisé par le syndicat.

7. Convention avec le Département :

Partenariat financier entre le Conseil Général et le SIEGA pour les années 2010-2011 et 2012. Subvention annuelle du conseil général sur la taxe départementale sur l'électricité de 1 700 000€

8. Convention avec France Télécom :

Elle prévoit la maîtrise d'ouvrage et les relations financières pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications sur les supports communs, dans le cadre de la coordination des chantiers.

Le nouveau principe : en contre partie du terrassement payé par le SIEGA, France Télécom fournira le matériel de génie civil (fourreaux, chambres) et le câblage restera à la charge de France Télécom.

9. Personnel

Transformation d'un poste : de technicien supérieur en Ingénieur territorial suite à réussite concours.

Coefficient géographique 1 pour le calcul de l'indemnité spécifique de service : par circulaire du 02-07/2009 celui-ci est revu à la hausse pour les fonctionnaires de l'équipement dès les versements de l'indemnité au 1^{er} janvier 2009 : il passe à 1,00 pour l'Allier.

Gratification de stage en cursus scolaires ou universitaires : des textes récents prévoient ces gratifications ou rémunérations, le comité décide s'y conformer.

Arbre de Noël pour le personnel : organisation un arbre de Noël pour le personnel pour 11 enfants avec un jouet d'une valeur de 50€

DELIBERATIONS DU BUREAU DU 18 FEVRIER 2010

- **Programme Taxe Départementale 2010 1^{ère} tranche**

Demande d'attribution d'une aide de 574.720 € pour des travaux sur le réseau de distribution public d'électricité évalués à 1.436.800 €HT (décrits dans le tableau annexé), de 108.513 € pour des travaux sur les installations d'éclairage public permettant une diminution des consommations d'énergie, évalués à 361.710 €HT (tableau sur site)

o **Contrats Communaux d'aménagement de bourg :**

AVENANT 1

COMMUNE	MONTANT TOTAL HT	PARTICIPATION DU SIEGA
BIZENEUILLE	73 823 €	25 838 €
TOTAL GENERAL	73 823 €	25 838 €

AVENANT 3

COMMUNE	MONTANT TOTAL HT	PARTICIPATION DU SIEGA
SAINT MENOUX	46 727 €	32 709 €
TOTAL GENERAL	46 727 €	32 709 €

o **Convention avec le Département pour l'aménagement de l'entrée principale de la commune de Chantelle**

dans le cadre de l'aménagement de la porte d'entrée principale de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des gorges de la BOUBLE, intégration d'un éclairage au sol le long du chemin piétonnier sur l'esplanade de l'abbaye.

Le SIEGA accepte de participer au financement des travaux, à hauteur de 35 % du coût HT des travaux:

Part SIEGA 2 856 €HT, Part Département 5 302€HT, Total 8 158 €HT.

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICALE DU 11 MARS 2010 1^{ère} séance

1. **Complément au Débat D'orientations Budgétaires 2010 :** confirmation de l'effort d'investissement débuté en 2009 : même montant d'engagement de travaux en 2010 : 20.9 millions d'euros.

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 MARS 2010 : 2^{ème} séance

1. **Adoption des comptes de gestion et des comptes administratifs 2009**

2. **Adoption des Budget Général et Budgets Annexes 2010**

3. **Contributions des communes :**

Détaillées par communes sur le site www.siega.fr (recherche de délibération - comité).

4. **Autorisations de programmes 2010 et bilan 2009 :** AP électrification 13 000 000€, éclairage public : 7 000 000€, Télécommunications 900 000€

5. **Organigramme et créations d'emploi :**

création de 3 postes à temps complet : 1 Technicien Supérieur Territorial pour l'Unité Energies, 1 Technicien Supérieur Territorial pour 'Unité Réseaux, par intégration du 1^{er} apprenti, 1 administratif polyvalent Adjoint Administratif 1^{ère} classe ou Rédacteur en renfort de l'unité Secrétariat, Comptabilité, Communication.

Création d'un deuxième poste d'apprenti en formation en alternance sur la licence professionnelle Réseaux d'Energie et Eclairage Public dans l'hypothèse où le 1^{er} apprenti (contrat d'un an à compter du 01/09/2009 renouvelable un an) devrait redoubler son année de formation.

6. **Statuts du syndicat**

La modification statutaire adoptée permet aux villes d'adhérer si elles le souhaitent (voir les nouveaux statuts sur le site consultation des délibérations).

Calendrier 2010 :

- Fin mai 2010 : les villes devront avoir délibéré sur leur adhésion.
- Juin 2010 : approbation par le comité Syndical de ces demandes d'adhésion.
- Eté 2010 : consultation par le SIEGA de ses adhérents pour avis sur ces adhésions.
- Automne 2010 : arrêté préfectoral entérinant ces adhésions.

7. **Convention d'exploitation du site photovoltaïque de Bellenaves :**

Une modification à la convention d'origine : la **redevance versée par le SIEGA à la commune sera de 5% du résultat net de l'exercice.**

Les conventions d'exploitation seront désormais toutes rédigées de la même façon.

8. **Délégation d'attributions au Bureau pour approuver** les conventions d'exploitation de production photovoltaïque dont la rédaction sera identique à celle de Bellenaves (convention type).

9. **Adhésion à l'Agence Technique Départementale de l'Allier**

En complément des missions d'origine le SIEGA adhère aux missions « assistance à la maîtrise d'ouvrage » et « assistance financière ». L'ensemble des missions de l'ATDA est rémunéré par une cotisation globale de 500 €par an pour le SIEGA

10. Délégation au Bureau pour l'adhésion à des associations

Pour l'Adhésion à des associations dont l'objet présente un intérêt pour le SIEGA, dès lors que les crédits ouverts au budget au chapitre 011 permettent le paiement de la cotisation correspondante.

11. Avenant n° 4 au contrat de concession avec ERDF : dit avenant PCT (Part Couverte par le Tarif)

Pour le **nouveau mode de calcul de la redevance d'investissement versée annuellement par ERDF** selon protocole d'accord national signé le 26/06/2009 entre la FNCCR et ERDF. Cet avenant est conclu jusqu'au 31/12/2011.

12. Convention activité EIE

Avec l'ADEME, le Conseil Régional, le Conseil Général en vue de **prendre en charge financièrement un poste**, plus une partie des frais généraux et d'animation du service Espace Info Energie.

13. Convention avec France Télécom

Prévoit la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom sur supports communs avec le réseau de distribution électrique. France Télécom fournit le génie civil et les entreprises du SIEGA le mettent en place, reste à câbler.

DECISIONS DU PRESIDENT :

- 1) **17/03/2009 : Ligne Trésorerie** : auprès de Crédit Agricole Centre France, 5 000 000€
- 2) **10/12/2009 : Emprunt inscrit au BP 2009**, auprès de DEXIA : 390 460€
- 3) **11/12/2009 : Emprunt inscrit au BP 2009**, auprès de BFT- Crédit Agricole : 877 700€

- 4) **14/04/2010 : Emprunt** inscrit au BP 2010, auprès de BFT-Crédit Agricole Centre France de 1 477 000€
- 5) **23/04/2010 : Emprunt** inscrit au BP 2010, bonifié par fédérations BTP auprès de DEXIA, 750 000€

DECISION DE LA VICE PRESIDENTE :

- 1) **10/01/2010 : Mission** du Président pour visite de travail au centre de stockage des déchets ultimes de ROUSSAS (Drôme), dont la production de biogaz est ensuite valorisée par la production d'électricité.

aaaaaaaaaaaaaaaa